

EXAMEN DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES À PARTIR DES OUTILS DE TRANSPORT ET D'ENTREPOSAGE

1 Le présent document vise à décrire les différentes transactions, opérationnelles et financières,
2 effectuées par Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») au cours de l'année 2013 :

- 3 1. les transactions opérationnelles requises pour répondre à la demande de la clientèle;
- 4 2. les transactions opérationnelles visant l'optimisation des capacités excédentaires; et
- 5 3. les transactions financières (sans impact opérationnel, mais avec avantage financier).

6 Ce document présentera également les coûts relatifs à certaines transactions spéciales qui ont
7 permis de réduire les coûts totaux d'approvisionnement. Ces transactions, identifiées par la Régie
8 de l'énergie (la « Régie ») dans la décision D-2013-054, sont, entre autres, visées pour le calcul
9 de la bonification de Gaz Métro pour l'exercice se terminant le 30 septembre 2013.

1. TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DE LA CLIENTÈLE

10 Les transactions opérationnelles pour répondre à la demande de la clientèle se divisent en deux
11 parties; les besoins d'approvisionnement de l'hiver (détenir les outils pour répondre à la demande
12 en journée de pointe et aux besoins de l'hiver extrême) et les besoins de transport pour répondre
13 aux besoins de la clientèle en service de fourniture avec ou sans transfert de propriété (achat
14 direct).

Transactions opérationnelles pour rencontrer les besoins d'approvisionnement de l'hiver

15 À la Cause tarifaire 2013, Gaz Métro prévoyait contracter des capacités sur le marché secondaire
16 sur les tronçons Empress - GMIT EDA et Dawn - GMIT EDA. Toutefois, à la suite d'une révision
17 budgétaire précédant le début de l'année financière, amenant une baisse de la demande
18 continue, les besoins ont été révisés à la baisse, conformément aux principes approuvés par la
19 Régie dans la détermination des outils d'approvisionnement. De plus, des capacités ont été
20 contractées de janvier à mars 2013 pour compléter les outils de maintien de la fiabilité en

1 remplacement de la capacité d'entreposage à l'usine LSR. Le détail est présenté à la pièce Gaz
2 Métro-18, Document 1.

3 Le tableau suivant présente les capacités prévues et celles effectivement contractées pour
4 rencontrer les besoins d'hiver (journée de pointe et besoin d'hiver extrême) en fonction de
5 l'évaluation *a priori*.

Capacités de transport et période	Cause tarifaire 2013	Rapport annuel 2013 (révision budgétaire 0/12)
	<i>10³m³/jour</i>	<i>10³m³/jour</i>
FTLH nov. 2012 à oct. 2013	868	868
FTLH déc. 2012 à mars 2013	546	322
FTSH déc. 2012 à mars 2013	607	610
FTSH jan. 2013 à mars 2013	0	26

6 En plus de cette révision d'approvisionnement *a priori*, Gaz Métro a contracté une livraison de
7 gaz naturel directement dans son territoire pour la période du 23 au 29 janvier inclusivement,
8 pour une quantité de 413 10³m³/jour, soit 2 892 10³m³ pour la période de sept jours. La situation
9 justifiant cet ajout de capacités en hiver est la suivante :

10 Le 23 janvier 2013, Gaz Métro a desservi le volume de gaz naturel le plus élevé de son
11 histoire, toute clientèle confondue, soit 31 375 10³m³. Les conditions climatiques de cette
12 journée (DJ_t 36,7, DJ_(t-1) 34,6 et DJ x V 756.02) étaient inférieures aux paramètres de la
13 journée de pointe (DJ_t 36,85, DJ_(t-1) 39,5 et DJ x V 1272,35). Toutefois, lors de la
14 planification de cette journée, Gaz Métro a constaté qu'elle ne détenait pas les
15 approvisionnements pour répondre à la demande projetée de la clientèle continue. Le
16 tableau suivant présente la planification effectuée le 22 janvier et le constat de la journée
17 du 23 janvier.

Demande et approvisionnement 23 janvier 2013

	Planification 22 janvier	Réel fin de journée
Degrés jours (t)	37	36,7
Degrés jours (t-1)	34	34,6
DJ x Vent	666	756,02
	$10^3\text{m}^3/\text{jour}$	$10^3\text{m}^3/\text{jour}$
Demande franchise		
Continue	30 083	28 956
Interruptible (GAI *)	2 963	2 418
Total de la demande	33 046	31 375
Outils d'approvisionnement en franchise		
FTLH	4 363	4 363
FTSH	4 355	4 355
STS	5 705	5 705
Marché secondaire	4 572	4 985
Transport fourni par les clients	2 172	2 114
Gaz d'appoint (GAC)	115	115
Gaz d'appoint (GAI)	2 963 *	2 587
Retrait LSR	5 698	4 573
Retrait Pointe-du-Lac	932	1 039
Retrait St-Flavien	1 478	1 416
Linepack et écart de nominations	0	122
Total des approvisionnements	32 354	31 375
Excédent (défiance)	-692	1 134

*Livraisons observées le 22 janvier 2013

1 Il est à noter que le 23 janvier était la septième journée consécutive d'une vague de froid
2 où tous les clients étaient interrompus. Un effritement des outils était entamé.

3 En fonction de la planification effectuée le 22 janvier, Gaz Métro ne détenait pas les outils
4 pour répondre à la demande, il manquait 692 10^3m^3 d'approvisionnement. Elle avait
5 décidé de contracter 1 056 $10^3\text{m}^3/\text{jour}$ (40 000 GJ/jour) pour une période de sept jours,
6 soit la défiance d'approvisionnement plus une marge équivalente au besoin pour un
7 degré-jour. Dans les faits, elle n'a été en mesure de contracter que 413 $10^3\text{m}^3/\text{jour}$ pour
8 la période visée, laissant ainsi une défiance projetée de 279 10^3m^3 pour la journée du
9 23 janvier.

1 De plus, plusieurs clients interrompus qui désiraient contracter du gaz d'appoint pour
2 éviter une interruption (GAI) n'ont pu le faire, la capacité n'étant pas disponible.

3 Le 23 janvier, à 09 h 00, la projection des degrés-jours pour la journée gazière du
4 23 janvier était passée à 38 DJ. Selon la règle du pouce d'une consommation de
5 528 10³m³/DJ (20 000 GJ/DJ), la déficience d'approvisionnement passait à 807 10³m³,
6 après ajout de capacité. Gaz Métro s'enlignait donc pour être en situation de déficience
7 auprès de TCPL et entraîner des frais de LBA « Load Balancing Agreement ».

8 La température de la journée a finalement été légèrement plus chaude que la projection
9 initiale (DJ inférieurs). Le constat des approvisionnements était qu'il restait 1 134 10³m³
10 d'outil à l'usine LSR, mais les clients en GAI ont livré 169 10³m³ de gaz naturel de plus
11 que le volume total consommé de la clientèle interruptible. Sur une base nette, Gaz Métro
12 avait donc une marge de 965 10³m³, soit les approvisionnements pour 1,8 DJ.

13 À la suite de ces événements, des analyses spécifiques ont été effectuées et Gaz Métro a conclu
14 que la consommation des clients du tarif D₄ était influencée par les conditions climatiques. À cet
15 effet, elle a fait une demande de modification au calcul de la journée de pointe dans le cadre de
16 la Cause tarifaire 2014.

Transactions opérationnelles pour les besoins de transport de la clientèle en achat direct

17 Au cours de l'année 2013, Gaz Métro a contracté ponctuellement des capacités de transport entre
18 Empress et Dawn en novembre 2012 et entre Empress et GMIT EDA pour les mois d'août et de
19 septembre 2013, pour des quantités respectives de 973 10³m³, 4 033 10³m³ et 4 097 10³m³. Ces
20 capacités étaient requises de façon à transporter les livraisons des clients en service de fourniture
21 avec ou sans transfert de propriété (client en achat direct).

2. TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES VISANT L'OPTIMISATION DES CAPACITÉS EXCÉDENTAIRES

22 Les transactions opérationnelles sont effectuées afin de pallier les variations journalières et
23 saisonnières de la demande réelle. On retrouve cinq catégories :

1 Vente de transport a priori : Vente de capacité de transport requise au plan
2 d'approvisionnement afin de ne pas détenir de capacité de
3 transport excédentaire à la demande continue en journée de
4 pointe et à la provision additionnelle définie pour répondre à
5 la demande saisonnière en hiver froid. Les ventes peuvent
6 être reliées au transport FTLH ou FTSH. Ces ventes seront
7 normalement réalisées avant le début de l'année financière
8 ou au plus tard avant le début de l'hiver de l'année en cours.

9 Vente de transport FTLH non utilisé : Vente de capacité de transport excédentaire une fois la
10 demande totale (incluant les besoins d'injection) rencontrée.
11 Ces capacités se retrouvent principalement, mais non
12 exclusivement, en dehors de la période d'hiver.

13 Vente de fourniture à GMIT EDA : Vente de gaz naturel excédentaire au point de livraison EDA
14 une fois la demande totale (incluant les besoins d'injection)
15 rencontrée. Ces capacités se retrouvent en dehors de la
16 période d'hiver.

17 Vente de fourniture à Dawn : Vente de gaz naturel excédentaire au point de livraison Dawn
18 une fois la demande totale (incluant les besoins d'injection)
19 rencontrée. Ces capacités se retrouvent en dehors de la
20 période d'hiver.

21 Échange opérationnel : Échange période et/ou géographique qui est requis afin de
22 réduire les coûts liés à certaines actions opérationnelles.

23 À la Cause tarifaire 2013, il n'y a avait aucune capacité de transport à vendre *a priori*. Gaz Métro
24 avait toutefois prévu ne pas renouveler une capacité de 957 10³m³/jour de transport FTLH au
25 1^{er} novembre 2012 ou 319 755 10³m³ pour l'année 2013. Ces capacités ont effectivement été
26 décontractées.

27 À la Cause tarifaire 2013, aucune capacité de transport FTLH non utilisé n'était projetée.
28 Considérant le fait que Gaz Métro n'avait pas contracté d'avance ses achats à Dawn d'avril à
29 septembre 2013, elle a pu les moduler de façon à ne pas générer d'approvisionnement

1 excédentaire. Ainsi, aucune vente de transport FTLH non utilisé, de vente de fourniture ou de
 2 transaction d'échange opérationnel au cours de l'année financière 2013 n'a été réalisée.

3. TRANSACTIONS FINANCIÈRES

3 Les transactions dont le motif est financier ne peuvent se faire que si Gaz Métro n'est pas
 4 opérationnellement contrainte par ces transactions. Ces transactions sont donc possibles
 5 lorsqu'une opportunité de marché se présente à un moment et à un endroit où Gaz Métro dispose
 6 d'un outil qui n'est pas pleinement utilisé par la demande de ses clients et qu'elle peut être
 7 financièrement favorable.

8 Pour l'année 2013, il y a eu 104 transactions financières qui ont généré des revenus de
 9 7 237 280 \$. Le tableau ci-dessous présente l'information par catégorie.

Transactions financières	Dossier tarifaire 2013 D-2012-158			Réal 2012-2013			
	Revenus Totaux 000 \$	Revenus Transport 000 \$	Revenus Équilibrage 000 \$	Nombre de transactions	Revenus Totaux 000 \$	Revenus Transport 000 \$	Revenus Équilibrage 000 \$
Échanges / cessions d'optimisation							
Cession FTLH	1 144	1 144	0	11	1 749	1 749	0
Cession FTSH-Dawn- EDA				10	1 323	1 323	0
Cession FTSH- Parkway-EDA	206	188	18	8	1 707	1 556	151
Échanges				69	79	12	67
Prêt d'espace				5	7		7
STS RAM *				1	2 373		2 373
Total	1 350	1 332	18	104	7 237	4 640	2 597

* Storage Transportation Service – Risk Alleviation Mechanism

1 La répartition entre les services de transport et d'équilibrage est établie selon la fonctionnalisation
2 des outils fixée à la Cause tarifaire 2013.

Échanges / cessions d'optimisation

3 Ces transactions sont des échanges entre deux points géographiques, deux périodes ou une
4 combinaison points géographiques/périodes. Gaz Métro procède également à des cessions de
5 transport à des fins purement financières; ces transactions considérées ici sont des cessions à
6 des tierces parties d'une capacité de transport détenue par Gaz Métro. Les cessions de transport
7 FTLH comportent une clause spécifique où la tierce partie s'engage à remettre en franchise à
8 Gaz Métro les quantités livrées par elle à Empress. Cette tierce partie se substitue donc au
9 transporteur TCPL et Gaz Métro lui rembourse des frais fixes et variables équivalant au tarif de
10 TCPL, comme si elle était toujours détentrice de cette capacité. En somme, la tierce partie vend
11 du transport à Gaz Métro en lui offrant un rabais, soit le revenu d'optimisation prévu à l'entente.
12 Les cessions de transport FTSH sont légèrement différentes. La cession est effectuée sur la
13 période d'été, moment où Gaz Métro n'utilise pas cette capacité. Ces transactions peuvent inclure
14 un droit de rappel de façon à conserver la possibilité d'utilisation pour les mois plus critiques où
15 la capacité pourrait être requise.

16 En ce qui concerne les transactions couvrant deux périodes, celles-ci sont transigées pour une
17 ou plusieurs journées ou un ou plusieurs mois. Pour l'année 2013, il n'y a eu aucune transaction
18 de ce type.

19 Les transactions financières entre deux points géographiques sont faites principalement pour
20 économiser du gaz de compression, optimiser du transport non utilisé de façon ponctuelle (autre
21 que les ventes de transport telles que décrites dans « transactions opérationnelles ») ou pour
22 générer des revenus. Ces transactions n'entraînent aucun risque puisque Gaz Métro ne transige
23 pas si elles entraînent des impacts opérationnels ou financiers. Pour l'année 2013,
24 98 transactions ont été faites générant des revenus de 4 857 474 \$.

Exemples d'échange couvrant deux points géographiques

1 • *Échange régulier*

2 Le 25 juin 2013, Gaz Métro a conclu une entente où elle reçoit d'un tiers 100 000 GJ/jour plus
3 le gaz de compression à Dawn le 26 juin 2013 et où elle livre le même jour à Parkway
4 100 000 GJ/jour pour des revenus de 3 500 \$, soit 0,035 \$/GJ.

5 • *Cession FTLH avec échange*

6 Le 12 décembre 2012, Gaz Métro a cédé à un tiers une capacité de transport FTLH de
7 30 000 GJ/jour pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2013. Parallèlement à cette cession,
8 Gaz Métro a livré à la tierce partie 30 000 GJ/jour, plus le gaz de compression, à Empress du
9 1^{er} janvier au 31 mars 2013 et a reçu, durant la même période, la même quantité à GMIT
10 EDA. Pour l'année 2013, cet échange a permis de générer des revenus de 270 000 \$, soit
11 0,10 \$/GJ.

12 • *Cession FTSH avec échange*

13 Le 18 avril 2013, Gaz Métro a conclu une entente où elle cède temporairement une capacité
14 de transport de 25 000 GJ/jour entre Parkway et GMIT EDA à un tiers pour la période du
15 1^{er} mai au 30 septembre 2013. Lorsque le transport est requis vers GMIT EDA, Gaz Métro
16 livre à Parkway, à la tierce partie, jusqu'à 25 000 GJ/jour, selon son besoin, plus le gaz de
17 compression, et reçoit, pour la même période, la même quantité à GMIT EDA. Lorsque le
18 transport est non requis, le tiers optimise cette capacité de transport. Pour l'année 2013, cet
19 échange a permis de générer des revenus de 794 200 \$, soit un prix unitaire moyen de
20 0,22 \$/GJ sur la portion non requise par Gaz Métro.

Prêt d'espace

21 Pour 2013, Gaz Métro a contracté cinq ententes de prêt d'espace avec des tiers générant des
22 revenus totalisant 7 200 \$.

23 Cette activité de prêt d'espace consiste à prêter temporairement à une tierce partie, contre
24 rémunération, une portion de l'espace d'entreposage non utilisé et non nécessaire pour les
25 opérations quotidiennes. En plus de générer des revenus d'optimisation, cette activité permet,
26 dans certains cas, par l'échange de gaz avec cette même partie, d'éviter des coûts de gaz de

1 compression qui, autrement, auraient été nécessaires afin de retirer ou d'injecter le gaz du site
2 d'entreposage de Union Gas.

3 La tierce partie peut injecter un volume équivalant à ce que Gaz Métro retire de son inventaire.
4 Quant au remboursement du gaz naturel en inventaire, il est discrétionnaire à Gaz Métro afin de
5 s'assurer que les opérations ne soient pas affectées.

6 Gaz Métro n'encourt aucun risque avec ces transactions puisqu'elle détient le gaz des tiers en
7 tout temps. Donc, si le tiers fait défaut de paiement, Gaz Métro pourrait se faire compensation en
8 conservant le gaz équivalent puisqu'elle détient le gaz en inventaire. Cette entente est signée sur
9 une base annuelle, mais ne garantit pas son utilisation si les économiques de marché ne sont
10 pas présentes. Les revenus générés par ces ententes sont peu prévisibles et sont sujets aux
11 conditions de marché. D'ailleurs, pour 2013, une seule contrepartie s'est prévalu du prêt d'espace
12 et ce, pour une faible quantité.

Exemple d'un prêt d'espace

13 Le 10 janvier 2013, Gaz Métro a permis à un tiers d'injecter 21 000 GJ alors qu'il était prévu
14 de retirer 44 629 GJ du site de Union Gas. Après la transaction, le retrait net n'est plus que
15 de 23 629 GJ pour cette journée. Gaz Métro a obtenu 0,10 \$/GJ pour ce prêt d'espace et la
16 remise du gaz était à la discrétion de Gaz Métro, donc sans risque. À défaut d'avoir transigé,
17 Gaz Métro aurait eu 44 629 GJ en retrait, sans ajout de valeur.

STS-RAM

18 Ce service de TCPL vise à atténuer le risque de droits inutilisés liés à la demande (Mécanisme
19 d'allègement du risque). Toute portion non utilisée des droits à la capacité d'un expéditeur
20 (Gaz Métro) au cours d'un mois donné est portée au crédit du compte interruptible de cet
21 expéditeur; il n'est cependant pas possible de reporter des crédits de rattrapage non utilisés sur
22 des mois subséquents.

23 Pour récupérer cette valeur dans un mois donné, Gaz Métro utilise le service de transport
24 interruptible sur le réseau de TCPL afin de capter le différentiel monétaire entre deux points
25 géographiques.

1 Dans le cas du STS-RAM, les crédits ne sont disponibles que sur la période où le service de
2 transport STS est ferme, soit du 1^{er} novembre au 15 avril de chaque année.

3 Pour la période 2012-2013, Gaz Métro a ainsi généré des revenus associés à ces droits non
4 utilisés de 2 372 606 \$.

Exemple du STS-RAM

5 En mars 2013, Gaz Métro a utilisé 4 064 894 GJ sur une quantité totale possible de STS de
6 6 701 394 GJ, laissant une quantité inutilisée de 2 636 500 GJ (voir le tableau ci-dessous).

Quantité	GJ
Parkway – GMIT EDA (GJ/jour)	216 174
Quantité mensuelle totale mars 2013	6 701 394
*Quantité utilisée mars 2013	4 064 894
Quantité inutilisée mars 2013	2 636 500

*Quantité utilisée excluant les capacités excédentaires (overrun)

7 • Crédits RAM générés

8 La quantité inutilisée a généré des crédits RAM de 1 358 615 \$. Les crédits sont égaux à
9 la quantité inutilisée multipliée par la différence entre le prix plancher interruptible et les
10 frais variables, soit :

11
$$\text{GMIT EDA} = 2\,636\,500 \times (0,54460 - 0,02929) = 1\,358\,615 \$$$

12 • Nomination des crédits générés

13 Les crédits générés de 1 358 615 \$ ont été nommés sur différents tronçons.

14 • Revenus d'optimisation générés

15 L'utilisation des crédits en mars 2013 a permis de faire des transactions avec une tierce
16 partie, transactions qui ont généré 750 682 \$ de revenus.

17 Il est à noter que le service RAM (mécanisme d'allègement du risque) a été aboli par TCPL.
18 Ce type de transaction ne sera donc plus disponible.

4. TRANSACTIONS SPÉCIALES POUR BONIFICATION

1 À la Cause tarifaire 2013, Gaz Métro a déposé une méthode d'évaluation d'un indicateur de
2 performance visant l'optimisation des outils d'approvisionnement (R-3809-2012, B-0023,
3 Gaz Métro-4, Document 1).

4 À ce sujet, la Régie a rendu la décision D-2013-054 qui établit la méthode de bonification pour
5 l'exercice financier 2013. La bonification attribuée à Gaz Métro par cette décision couvre deux
6 types de transaction : les transactions d'optimisation financières et les transactions spéciales
7 d'achat. La bonification applicable aux transactions spéciales était définie comme suit :

**« [37] Pour l'ensemble de ces motifs, la Régie approuve une bonification
additionnelle correspondant à 10 % des économies qui seront constatées au rapport
annuel relativement aux transactions mentionnées à la pièce B-0286. Les économies
seront calculées en comparant le coût des transactions mentionnées
précédemment et le coût qui aurait résulté des tarifs annuels en vigueur de TCPL
pour le service correspondant.**

**[38] Cette bonification est conditionnelle à l'optimisation du plan
d'approvisionnement en bloc de gaz naturel pour les mois d'août et septembre 2013,
de façon à ce qu'il n'y ait pas de transport FTLH inutilisé. [...] »**

8 Les transactions spéciales visées par le paragraphe 37 de la décision D-2013-054 représentent
9 des achats de transport (par échange) sur le marché secondaire effectués au cours des exercices
10 antérieurs ou de l'exercice en cours qui visaient à remplacer des capacités de transport FTLH
11 entre Empress et le territoire de Gaz Métro (EDA ou NDA) qui auraient autrement été contractées
12 auprès de TCPL.

13 Le tableau présenté à l'annexe 1, présente les transactions spéciales visées par la décision
14 D-2013-054 qui avaient été mentionnées à la pièce B-0286 de la Cause tarifaire 2013
15 (R-3809-2012). Il est à noter que pour le tronçon Empress-GMIT NDA, il y avait deux transactions
16 couvrant l'année financière et non pas une seule, comme mentionné à la pièce B-0286.

17 Le tableau présente également la comparaison des coûts réels et ceux qui auraient été encourus
18 si Gaz Métro avait contracté ces capacités en transport longue distance (FTLH) auprès de TCPL.
19 L'exercice financier 2013 a été scindé en deux afin de considérer la modification des prix de TCPL
20 au 1^{er} juillet 2013. Les coûts totaux de ces transactions spéciales pour l'exercice 2013 ont été
21 inférieurs aux coûts en fonction des prix de TCPL de 22,714 M\$.

Annexe 1

Exercice 2013															
Contrepartie	Volume quotidien 10 ³ m ³ /jour	Période		Volume de la période		Volume total 10 ³ m ³	Coût unitaire de la transaction		Coût total de transaction 000 \$	Prix TCPL		Coût selon prix de TCPL 000 \$	Économies 000 \$		
		Début	Fin	2012-10-01	2013-07-01		2012-10-01	2013-07-01		2012-10-01	2013-07-01			2012-10-01	2013-07-01
				2013-06-30	2013-09-30		2013-06-30	2013-09-30		2013-06-30	2013-09-30			2013-06-30	2013-09-30
Empress-EDA															
	660	2010-11-01	2015-10-31	180 127	60 702	240 829				8,498	6,553	19 292			
	344	2010-11-01	2015-10-31	94 012	31 682	125 693				8,498	6,553	10 069			
	264	2012-11-01	2013-10-31	63 869	24 281	88 150				8,498	6,553	7 034			
	317	2012-11-01	2013-10-31	76 643	29 137	105 780				8,498	6,553	8 441			
	288	2012-11-01	2013-10-31	69 617	26 466	96 083				8,498	6,553	7 667			
Empress-NDA															
	26	2011-11-01	2012-10-31	818	0	818				6,601	5,093	53			
	26	2012-11-01	2013-10-31	6 387	2 428	8 815				6,601	5,093	546			
Total									30 388			53 102	22 714		

Le calcul détaillé des coûts des transactions et de TCPL est présenté à la page suivante. Les transactions étant transigées en gigajoule, l'information est présentée dans cette unité.

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2013, R-3871-2013

Exercice 2013 - Coûts des transactions (\$)															
Contrepartie	Volume quotidien (GJ/jour)	Coût unitaire (\$/GJ)	oct-12 31	nov-12 30	déc-12 31	janv-13 31	févr-13 28	mars-13 31	avr-13 30	mai-13 31	juin-13 30	juil-13 31	août-13 31	sept-13 30	Total
Empress-EDA															
	25 000														
	13 048														
	10 000			n/a											
	12 000			n/a											
	10 900			n/a											
Empress-NDA															
Taux TCPL															
prime fixe (\$/Gj/mois)			49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	40,88251	40,88251	40,88251	
prime variable (\$/GJ)			0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0	0	0	
	1 000	TCPL - x,xxx		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
	1 000	TCPL - x,xxx	n/a												
Total															30 388 366
Calcul des coûts mensuels EDA : (GJ/jour * taux fixe TCPL) + (GJ/jour x # jours x taux variable TCPL)															
Calcul des coûts mensuels NDA : (GJ/jour * taux fixe TCPL) + (GJ/jour x # jours x taux variable TCPL) - (GJ/jour x # jours x crédit)															

Exercice 2013 - Coûts selon les prix de TCPL (\$)														
Contrepartie	Volume quotidien (GJ/jour)	oct-12 31	nov-12 30	déc-12 31	janv-13 31	févr-13 28	mars-13 31	avr-13 30	mai-13 31	juin-13 30	juil-13 31	août-13 31	sept-13 30	Total
Empress-EDA														
Taux TCPL														
prime fixe (\$/Gj/mois)		63,84842	63,84842	63,84842	63,84842	63,84842	63,84842	63,84842	63,84842	63,84842	52,60135	52,60135	52,60135	
prime variable (\$/GJ)		0,14377	0,14377	0,14377	0,14377	0,14377	0,14377	0,14377	0,14377	0,14377	0	0	0	
	25 000	1 707 632	1 704 038	1 707 632	1 707 632	1 696 850	1 707 632	1 704 038	1 707 632	1 704 038	1 315 034	1 315 034	1 315 034	19 292 226
	13 048	891 247	889 372	891 247	891 247	885 620	891 247	889 372	891 247	889 372	686 342	686 342	686 342	10 068 999
	10 000	n/a	681 615	683 053	683 053	678 740	683 053	681 615	683 053	681 615	526 014	526 014	526 014	7 033 838
	12 000	n/a	817 938	819 663	819 663	814 488	819 663	817 938	819 663	817 938	631 216	631 216	631 216	8 440 605
	10 900	n/a	742 961	744 528	744 528	739 826	744 528	742 961	744 528	742 961	573 355	573 355	573 355	7 666 883
Empress-NDA														
Taux TCPL														
prime fixe (\$/Gj/mois)		49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	49,65158	40,88251	40,88251	40,88251	
prime variable (\$/GJ)		0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0,10981	0	0	0	
	1 000	53 056	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	53 056
	1 000	n/a	52 946	53 056	53 056	52 726	53 056	52 946	53 056	52 946	40 883	40 883	40 883	546 434
Total														53 102 040
Calcul des coûts mensuels : (GJ/jour * taux fixe TCPL) + (GJ/jour x # jours x taux variable TCPL)														